



ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE,
DANSE ET ART DRAMATIQUE
DE VILLEURBANNE

CURSUS

DEM FORMATION MUSICALE (FM)

Le DEM de Formation Musicale

(3ème cycle renforcé de formation musicale)

I-Présentation générale

Le 3ème cycle renforcé de formation musicale est un cursus pré-professionnalisant validé par le Diplôme d'Etudes Musicales (DEM). La durée de ce cursus varie entre deux et trois années, en fonction du projet et du niveau de l'étudiant candidat.

II-Examen d'entrée

Le minimum requis pour se présenter dans la classe est la validation d'un Certificat d'Etudes Musicales (CEM) de Formation Musicale (FM) et d'un niveau instrumental ou vocal de niveau fin de deuxième cycle.

L'examen d'entrée se compose d'une partie orale et d'une partie écrite:

Examen écrit:

Repiquage intégral, dictée à parties manquantes et commentaire d'écoutes

Examen oral :

- Déchiffrages chantés et déchiffrages rythmiques avec mise en loge
- Chant préparé individuel au choix du candidat, prévoir son accompagnateur
- présentation musicale personnelle libre de préférence en collectif
- entretien avec le jury (motivation à entrer dans la classe, etc.)

III-Modalités d'admission

Le candidat peut être admis en stage pour une durée d'une année ou bien être intégré dans le cursus.

IV-Organisation du cursus

Le cours est 3 heures chaque semaine, les mardis après-midi.

En plus de l'UV dominante de FM, le cursus comprend différents modules complémentaires obligatoires à valider pendant la durée des études.

Modules obligatoires :

Travail vocal

15 heures d'enseignement dans l'année. Rendez-vous à fixer avec l'enseignant en fonction du niveau vocal de l'étudiant. Cours par petits groupes.

Travail du piano et de l'harmonisation au clavier

Chaque semaine, 1 heure de cours. Rendez-vous avec l'enseignant pour fixer le planning en fonction du niveau pianistique de l'étudiant. Cours par petits groupes.

Conférences de l'atelier culture

Selon planning sur tableau d'affichage à l'ENM

12 conférences (2 heures chacune) à valider sur la totalité du cursus de cycle III, dont deux sont obligatoires la première année: risques auditifs et centre de documentation.

UV d'écriture

Cursus de 2 ans. Test de niveau possible pour intégrer directement la deuxième année, ou bien obtenir une équivalence si le niveau de l'étudiant est jugé suffisant. Cours d'une durée de 2 heures.

UV au choix

Inscription dans une classe de l'ENM sur la totalité de l'année scolaire (UV d'analyse, UV d'harmonie jazz, chœurs (chanson, classique, jazz, etc.), cours instrumental de niveau cycle III, UV danse, UV théâtre, etc.

Projet personnel

Un dossier détaillant l'organisation du projet personnel est remis aux étudiants.

Un seul projet à présenter même si vous faites un cursus double DEM.

Projets définis en cours d'année

Projets auxquels les étudiants de la classe sont invités à participer (MAO, projet musique et image, atelier danse et travail corporel, projet choral, improvisation autour du jazz, etc.).

V-Validation finale

L'obtention du DEM de FM complet est soumise à la validation de l'ensemble des modules complémentaires. Une fois tous les modules obtenus, l'étudiant est autorisé à présenter l'UV dominante de FM.

Il se compose de deux parties :

Module écrit :

Repiquage intégral, dictée à parties manquantes et commentaire d'écoutes

L'utilisation de son instrument est autorisée pour cette épreuve.

Durée: 4 heures

Module oral :

Répertoire de 3 mélodies, déchiffrages chantés et rythmiques avec mise en loge, harmonisation au clavier avec mise en loge, polyphonie préparée, invention rythmique à réaliser en groupe, invention-création libre à réaliser en groupe.